

Du salariat à l'entreprenariat

Sur les cinq dernières années, la croissance des créations d'entreprises est de 50 %. Si cet engouement tient aux évolutions du cadre législatif pour faciliter la création et à l'apparition du statut d'auto-entrepreneur, il semble que les salariés attendent aujourd'hui bien plus qu'un salaire de leur patron : du respect, de la formation, du développement personnel, de l'équilibre entre vie professionnelle et privée. Les salariés souhaitent redonner du sens à leur travail. Illustration avec trois entrepreneurs-salariés venus du salariat.

Ghislaine Libéros, formatrice : « Un long processus »



« J'ai été dix ans fonctionnaire et dix années dans le secteur associatif, dans les domaines de l'éducation et de la formation d'adultes. Dans l'évolution de mon parcours, les derniers temps, j'avais le sentiment que mon activité était trop cloisonnée, trop hiérarchisée, ce qui freinait la prise d'initiatives et mon autonomie professionnelle. Il n'y a pas eu de déclic proprement dit pour que je devienne entrepreneure. Cela a été un long processus. Mon départ du salariat a mis trois ans : le temps de choisir un statut. Je me suis d'abord installée comme formatrice indépendante pendant un an. Ce statut de consultant me mettait dans une obligation de rentabilité et m'isolait. Or, je voulais prendre mon temps pour développer de nouveaux outils, les expérimenter seule ou à plusieurs, créer de nouveaux réseaux. J'ai trouvé tout cela à la coopérative ainsi que du soutien, de l'encouragement et de la convivialité. Bien sûr, quitter le salariat, ce n'est pas sans risque ! Mais, j'ai aujourd'hui la souplesse et la réactivité que je souhaitais. Mon choix est épanouissant et dynamisant ».

Ghislaine LIBÉROS, 06 78 29 64 17 - ghislaine.liberos@orange.fr

Nicolas Beurrier, animations autour du jeu en bois : « Voir autre chose, gérer ma barque tout seul »

Salarié d'une association à caractère social pendant dix ans, Nicolas avait le sentiment d'avoir fait le tour, qu'une certaine routine s'était installée, même si l'efficacité était toujours présente. Au moment où son poste allait être pérennisé, il a choisi de le quitter. « J'avais envie de voir autre chose, de gérer ma barque tout seul, mais je n'avais pas de projet. Je voulais trouver une idée qui puisse valoriser mon cursus universitaire : un DUT carrières sociales et un DUT techniques de commercialisation. À partir des animations autour des jeux en bois, que j'avais développées dans mon emploi de salarié et dans lesquelles je me sentais bien, j'ai eu l'idée de créer « J'irai jouer chez vous ». J'ai présenté mon projet à une de mes collègues et elle n'a pas trouvé ça farfelu. Cela m'a conforté dans mon idée. Je me suis interrogé sur le statut qui me conviendrait le mieux et j'ai pensé à l'auto-entreprenariat. Mais je n'avais pas envie de gamberger tout seul. Je voulais développer mon idée avec des gens autour de moi, avec des regards extérieurs. À la coopérative, je me sens plus entrepreneur que salarié : j'ai la responsabilité de mon salaire. Un choix qui n'est pas sans risque mais très gratifiant ».

**Nicolas BEURRIER, 06 78 59 66 31
contact@jiraijouerchezvous.net**



Vincent Beaucourt, designer produit : « Vivre de ma passion »

« Mon projet de création d'entreprise date du moment où j'ai fait mes études. Mes différents postes de salarié m'ont permis de me faire une expérience dans des domaines très variés et d'avoir les références nécessaires avant de me lancer et vivre de ma passion. Ensuite, ça a été une question d'opportunité. J'ai été licencié et je me suis dit que c'était le moment ou jamais. Le licenciement m'a aidé au niveau administratif. Ensuite j'ai réfléchi à un statut : free-lance, portage salarial, coopérative... Pour des coûts similaires, la coopérative permet de ne pas être isolé, d'avoir des échanges avec des entrepreneurs d'horizons différents. Cela m'a ouvert un réseau et libéré des aspects juridiques et de la comptabilité. Et j'apprends ces différents aspects au fur et à mesure. Je pense que cet accompagnement est super important. Le statut de salarié au sein de la coopérative ne met pas la même pression que ceux que j'ai pu connaître. Il met les pieds sur terre, permet d'être en veille permanente tout en s'accordant quand même du temps le week-end ! ».

Vincent BEAUCOURT, 06 80 43 54 02
contact@leano-design.fr



Dominique Babilotte, gérant d'Avant-PREMIÈRES : « Devenir entrepreneur : une évolution professionnelle »

« La peur du lendemain, les bouleversements par rapport à l'environnement proche, aux schémas établis, la prise de risque financière... sont autant de freins pour les salariés lorsqu'il s'agit de passer le pas et devenir entrepreneurs. Passer du salariat à l'entrepreneuriat, c'est vivre un bouleversement dans la relation au travail. En règle générale, les salariés n'ont pas à aller chercher leur travail. En devenant entrepreneurs, ils se mettent dans une autre posture psychologique. C'est-à-dire qu'ils ne subissent plus les tâches qu'ils ont à accomplir mais ils vont les chercher et, en plus, ce qu'elles génèrent doit être solvable. C'est très inconfortable. Pour autant, pour certains salariés, cela correspond à une évolution dans leur vie professionnelle. Cette volonté d'autonomie est liée à une recherche de sens et correspond à un âge de la vie. La moyenne d'âge des entrepreneurs d'Avant-PREMIÈRES est de 39 ans, c'est significatif. La coopérative leur permet d'acquérir des compétences d'entrepreneur tout en testant leur projet en grandeur nature. C'est une des clefs de la réussite. La principale restant : l'enthousiasme de la personne à faire pousser son projet ! ».

© Cédric Bossard



UNE ÉTUDE POUR MIEUX COMPRENDRE LE GLISSEMENT IDENTITAIRE DE SALARIÉ À ENTREPRENEUR

Aujourd'hui, de plus en plus de personnes créent leur propre emploi. Leur motivation est parfois liée à une passion, souvent, elle est fille de nécessité. Ce phénomène risque fort de s'amplifier avec l'évolution de notre société. Mais, passer du statut de salarié à celui d'entrepreneur entraîne des ruptures, provoque des changements. Les Coopératives d'Activités et d'Emploi®, qui accompagnent ce mouvement depuis une dizaine d'années, ont répondu à un appel à projet de la DIRECCTE et de la Région Bretagne pour tenter de mieux comprendre ce qui est ici en jeu. Coopérer pour Entreprendre Grand Ouest a donc entamé une étude avec le concours du laboratoire CIAPHS de l'Université de Rennes 2, dirigée par Alain Amintas. L'idée de départ était de comprendre quelles pouvaient être les dimensions psychologiques du glissement identitaire de salarié à entrepreneur. Les premières conclusions des chercheurs sont surprenantes. Il est plus question d'acquisition progressive de compétences et de non linéarité de parcours que de transformation de la personne. L'étude sera présentée début 2012 et nul doute qu'elle réinterrogera les pratiques d'accompagnement à la création d'entreprise. À suivre donc.